

Lutter contre l'érosion des sols

La Chambre d'Agriculture du Gers propose une série de 3 articles abordant l'érosion des sols et les moyens que peuvent mettre en oeuvre les agriculteurs pour limiter ce phénomène.

Fiche n° 3 : Limiter le ruissellement de l'eau

Plusieurs techniques culturales permettent de limiter le ruissellement et freiner l'écoulement de l'eau dans les parcelles pentues :

- **travailler et semer en travers de la pente**, quand cela est possible, pour éviter que l'eau n'emprunte les sillons et dévale facilement la pente.



L'enherbement des talwegs permet aux excès d'eau de s'écouler en modérant l'arrachement des particules du sol dans la zone déprimée.

Labourer dans le sens de la pente facilite la circulation de l'eau et amplifie le phénomène de ruissellement. Cette pratique a un autre impact négatif sur le sol: la terre est projetée vers le bas de 30 à 40 cms en labour descendant. En labour montant, elle n'est déplacée que de 15 à 25 cms vers le haut. En conséquence, dans les coteaux, en labourant dans le sens de la pente, le champ descend de 15 cms. Cette érosion mécanique peut

avoir à long terme des effets tout aussi importants que l'érosion hydrique.

- **limiter les traces de passages de roues**, qui prédisposent à l'érosion en rigoles, en utilisant du matériel spécifique tels que les pneus basse pression, les roues cages, ou les roues jumelées.

du sol tendent à limiter le volume d'eau qui circule sur la parcelle (voir précédente Volonté Paysanne). On peut également mieux organiser l'écoulement des eaux.

En maîtrisant les arrivées d'eau extérieures, tout d'abord. Les fossés de ceinture, les aavaloirs ou les tranchées drainantes empêchent que la parcelle n'ait à pâtrir de l'arrivée d'eau dévalant d'autres terrains en amont.

Les bandes enherbées et les jachères, localisées de façon pertinente, peuvent également devenir des boucliers anti-érosion :

- en travers des pentes, devenant un obstacle ; tel un «ralentisseur» au ruissellement ;

- le long du chenal des talwegs (voir photo). La bande enherbée guide l'eau vers l'aval sans qu'elle n'emporte les sédiments. Tout enherbement du tracé des écoulements d'eau est le bienvenu ;

- en aval des parcelles ou le long des cours d'eau, des chemins, stoppant ainsi les entraînements de terre et en protégeant les ruisseaux et les infrastructures routières.

Enfin, alterner les cultures sur un même versant de coteaux (association de cultures d'hiver et de cultures d'été) assure une couverture minimale du sol tout au long de l'année.

Les parcelles d'un même bassin versant étant souvent cultivées par des exploitants différents, il est intéressant qu'une concertation se mette en place pour le choix des assolements.

- **creuser des rigoles** en travers de la pente après le semis, pour intercepter le ruissellement et l'évacuer vers un fossé de bordure.

Freiner le ruissellement et protéger les voies de circulation de l'eau

En cas de fort abat d'eau, le ruissellement devient inévitable. On a vu que plusieurs techniques et un soin particulier porté à la structure



Les passages de roues constituent des voies préférentielles de ruissellement de l'eau. Certains équipements, tels que les roues jumelées, modèrent ce phénomène.

(Crédit photo : Fendt)



Le travail du sol et le semis perpendiculaire à la pente limitent la prise de vitesse de l'eau lors du ruissellement.

**Contact : Chambre d'Agriculture du Gers,
Services Techniques, Tél : 05.62.61.77.13**

